

Introduction au droit

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +1
- > Période de l'année : Enseignement premier semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique
- > Code ELP : 4E1GDT1

Présentation

Le cours d'introduction au droit du 1^{er} semestre a pour objet de présenter les grandes structures du droit privé général au niveau des concepts juridiques (distinction droit objectif / droit subjectif)

Objectifs

L'objectif est d'éveiller la curiosité des étudiants sur le droit, le syllogisme juridique, les principales articulations du droit en général.

Évaluation

Examen écrit d'une heure en amphi

Compétences visées

Connaissance des principales notions du droit privé et des grands principes fondamentaux

Bibliographie

Le cours n'est pas fondé sur le plan d'un manuel, mais tous les manuels d'introduction au droit – en particulier au droit privé – pourront être utiles aux étudiants pour compléter ou approfondir de nombreuses notions étudiées en amphi

Ressources pédagogiques

Présence en cours ou travaux sur manuels / fiches personnelles / révision

Contact(s)

> **Francois De berard**

Responsable pédagogique
deber000@parisnanterre.fr